

sion du Tiers-Ordre franciscain ; en le faisant, ils ne travaillent pas pour une chapelle particulière, ni pour un Ordre religieux, mais directement pour l'Eglise catholique tout entière.

C'est ainsi qu'en travaillant à la diffusion du S. Rosaire, le prêtre ne travaille pas pour l'Ordre de saint Dominique, bien que les Frères Prêcheurs soient les premiers Apôtres et les Directeurs-nés de cette dévotion, mais il travaille pour la gloire de Marie, pour le bien des âmes et de l'Eglise universelle.

Prêtres zélés pour le salut des âmes, pasteurs dévoués à vos ouailles, qui, touchés par les recommandations pressantes du Souverain Pontife, avez fondé des confréries du saint Rosaire et vous félicitez de votre initiative, de grâce ne vous arrêtez pas là ; écoutez le Pape jusqu'au bout, et puisque dans ses désirs, il unit le Tiers-Ordre franciscain au saint Rosaire, et puisque ses lettres les recommandent tous deux, et puisque le monde nouveau, il veut le bâtir sur ces deux institutions, unissez-les dans vos paroisses : à côté de la confrérie du très saint Rosaire, établissez la Fraternité du Tiers-Ordre, attirez-y les âmes par vos exhortations et vos exemples : malgré les difficultés et les obstacles, allez de l'avant, incalculables seront les fruits de votre zèle et merveilleux les résultats de vos patients efforts.

Prédicateurs de la parole divine, confesseurs et directeurs des âmes, entre tous les moyens de préservation d'abord, et de perfection ensuite, que votre zèle vous suggère de recommander et d'inculquer aux âmes confiées à vos soins, pourquoi mettriez-vous de côté le Tiers-Ordre franciscain ? Ne serait-ce pas mépriser le conseil du Souverain Pontife et ses recommandations formelles ? Oui, ce serait lui faire une peine et un outrage sensibles.

« On a été bien lent (en France) à se mettre en marche, disait-il dans une audience du 5 octobre 1896. . . . Immédiatement après la publication de l'*Encyclique Auspicato*, il y a eu un bon mouvement qui semblait promettre beaucoup et qui a peu donné en réalité ; car, bien vite, *on a oublié nos enseignements et l'importance que nous attachons* à la propagation du Tiers-Ordre. »

Telles sont les plaintes du Souverain Pontife, au sujet de l'indifférence témoignée pendant quelque temps vis-à-vis du Tiers-Ordre. Au Canada, grâce à Dieu, on a vu partout les prêtres empressés de recourir au Tiers-Ordre franciscain. A peine le Souverain Pontife eut-il élevé la voix que, dans les Séminaires,